



DEMANDE DE COMMISSION OU DE RENOUELEMENT NOTAIRE PUBLIC

NP

Partie 1 – Renseignements personnels (veuillez indiquer votre nom légal comme il apparaîtra sur votre certificat de commission)

Nom de famille	Prénom	Second prénom
Adresse		
Collectivité, village ou ville	Le candidat DOIT HABITER aux Territoires du Nord-Ouest Territoires du Nord-Ouest	Code postal
Numéro de téléphone	Adresse courriel	

Partie 2 – Renseignements sur votre emploi (si vous êtes un employé du GTNO, veuillez indiquer le ministère et la division)

Nom de l'employeur		
Poste	Durée du service	
Adresse (employés du GTNO : indiquer le nom de l'immeuble, l'étage, etc.)		
Collectivité, village ou ville	Territoire ou province	Code postal
Nom du superviseur	Titre	

Partie 3 – Type de demande

Nouvelle commission Êtes-vous citoyen canadien ou résident permanent? Oui Non Êtes-vous âgé d'au moins 19 ans? Oui Non

Renouvellement Ma commission a expiré ou expire le :

Mois	Jour	Année
------	------	-------

En cochant cette case, j'atteste que je me tiens informé de mes tâches et obligations à titre de notaire public

➤ S'il s'est écoulé plus d'une année depuis l'expiration de votre commission, vous devez présenter une **nouvelle** demande de commission. Répondez aux questions de l'examen de notaire public et joignez-le à votre demande.

Partie 4 – But de la demande (Veuillez expliquer brièvement la raison pour laquelle vous demandez une commission ou le renouvellement de votre commission, ainsi que les situations dans lesquelles la commission sera utilisée.)

--

Partie 5 – Divulgence des renseignements

- Exigé pour chaque commission : J'autorise par la présente le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à publier ou à divulguer de toute autre façon mon nom et ma collectivité de résidence au public..
- En cochant cette case, j'autorise également le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à publier ou à divulguer de toute autre façon le nom de mon employeur au public.
- En cochant cette case, j'autorise également le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à publier ou à divulguer de toute autre façon mon numéro de téléphone
- Je peux fournir ce service dans les langues suivantes:
- Anglais Français Autre: _____

Partie 6 – Reconnaissance de l'article 138 du Code criminel du Canada

Article 138. Quiconque

- (a) (a) signe un écrit donné comme étant un affidavit ou une déclaration solennelle et comme ayant été fait sous serment ou déclaré devant lui, alors que cet écrit n'a pas été ainsi fait sous serment ou déclaré ou lorsqu'il sait qu'il n'est pas autorisé à faire prêter le serment ou à recevoir la déclaration;
- (b) (b) emploie ou offre en usage tout écrit donné comme étant un affidavit ou une déclaration solennelle qu'il sait n'avoir pas été fait sous serment ou formulé, selon le cas, par son auteur ou devant une personne autorisée à cet égard;
- (c) (c) signe comme auteur un écrit donné comme étant un affidavit ou une déclaration solennelle et comme ayant été fait sous serment ou formulé par lui, selon le cas, alors que l'écrit n'a pas été ainsi fait sous serment ou formulé, est coupable d'un acte criminel passible d'un emprisonnement maximal de deux ans.

En cochant cette case, je confirme que je comprends qu'en vertu de l'article 138 du *Code criminel du Canada*, le fait de signer un document comme ayant été fait sous serment ou déclaré devant un notaire public lorsque ce n'est pas le cas est considéré comme un **acte criminel**.

Partie 7 – Certification

J'atteste par la présente que toutes les déclarations fournies dans cette demande sont, à ma connaissance, véridiques et exactes. Je comprends que si, à quelque moment que ce soit, une enquête révélait une fausse déclaration ou la falsification d'une information importante, ma demande pourrait être rejetée.

Signature originale du demandeur
(les documents numérisés, photocopiés, etc., ne seront pas acceptés)

Date (mois-jour-année)

- Une **signature originale** est exigée sur le formulaire de demande envoyé ((les documents numérisés, photocopiés, etc., ne seront pas acceptés);
- Vous devrez passer l'examen à nouveau et le **joindre à la demande** si plus d'un an s'est écoulé depuis l'expiration de votre commission.
- Les documents remplis peuvent être envoyés par la poste ou remis en main propre, accompagnés du paiement des frais de **100 \$**, à :

L'administrateur du programme des commissaires aux serments et des notaires publics

Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Édifice Stuart M. Hodgson, rez-de-chaussée

5009, 49e Rue

C. P. 1320

Yellowknife NT X1A 2L9 Canada

Tél. : 1-867-873-7492

Télécopieur : 1-867-873-0243

Sans frais : 1-877-743-3302

Courriel : corporateregistries@gov.nt.ca

Heures d'ouverture : 9 h 30 à 16 h, du lundi au vendredi

Site Web : <https://www.justice.gov.nt.ca/fr/notaire-public/>